



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché (avis rectificatif)

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-55115>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **25-55115**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : SEMAPA

Forme juridique de l'acheteur : Entreprise publique, contrôlée par une autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Logement et équipements collectifs

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Marché de travaux - Ouvrages et équipements de l'eau potable et de l'assainissement rue Bruneseau - Secteur Bruneseau - ZAC Paris Rive Gauche - Lot n°1 : Construction du dalot des eaux pluviales - Lot n°2 : Canalisations intérieures d'eau potable (AEP), d'eau usée (EU) et d'eau non potable (ENP)

Description : La présente consultation concerne les travaux pour la réalisation des ouvrages et équipements du réseau d'assainissement (eaux usées et eaux pluviales), et des réseaux d'eau potable et non potable de la rue Bruneseau située sur le secteur Bruneseau de la ZAC Paris Rive Gauche, à Paris 13ème arrondissement.

Identifiant de la procédure : 881578c2-1d23-4d1a-b213-8370804c7c83

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45231300 Travaux de construction de conduites d'eau et de canalisations d'eaux usées à grande distance

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45232410 Travaux d'assainissement

Nomenclature supplémentaire (cpv): 44162500 Conduites d'eau potable

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 2

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 2

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Lot n°1 : Construction du dalot des eaux pluviales

Description : Les prestations du lot 1 concernent principalement - les terrassements (déblais et remblais) nécessaires à la pose du dalot ; - la construction d'un dalot coulé en place, avec blindage des tranchées, coffrage, nivellement du fond de fouille, fourniture des armatures, coulage du béton, mesures garantissant l'étanchéité de l'ouvrage, remblaiement et réfection de la chaussée, - La fourniture et la mise en oeuvre des différentes pièces et ouvrages nécessaires au bon fonctionnement de ce réseau.

Identifiant interne : M25-01731

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45232410 Travaux d'assainissement

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/08/2025

Durée : 118 Semaine

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Il s'agit d'un marché à prix unitaires. Le lot n°1 est décomposé en tranche selon les éléments indiqués notamment dans le RC et l'AE. Les concurrents sont informés que les marchés seront passés avec un candidat individuel ou un groupement (conjoint ou solidaire). Dans les deux formes de groupement, le nom du mandataire doit être expressément désigné dès la candidature. En cas de groupement conjoint, un mandataire solidaire devra obligatoirement être désigné pour se voir notifier le marché. Il est précisé qu'une entreprise ne peut se porter plusieurs fois candidate pour un même marché, ni en qualité d'entreprise individuelle ou générale, ni en qualité de mandataire d'un groupement. De plus, pour éviter de fausser la concurrence, un co-traitant ne pourra pas être agréé dans plusieurs groupements. Les échanges se font par le biais de la plateforme marché.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Sous-critère A : Compréhension des contraintes du site et moyens et mesures prises pour limiter ces contraintes (5 contraintes maximum les plus importantes à traiter) - pertinence du choix des contraintes traitées (2.5 points) - pertinence de traitement des contraintes (7.5 points); Sous critère B : Méthodologie de réalisation des travaux de construction de la galerie d'assainissement visitable et des travaux d'assainissement - terrassements (2.5 points), - gestion et évacuation des déblais (2.5 points) - soutènements/blindages (2.5 points), - fondations (2.5 points), - continuité de service (2.5 points), - remblais et réfections de voirie (2.5 points); Sous critère C : Impact des travaux pour les riverains et les activités - compréhension des enjeux liés à l'organisation du chantier et justification (7.5 points) - phasage, planning détaillé, avis et proposition (7.5 points); Sous critère D : Organisation du candidat et/ou du groupement, planification, coordination, moyens humains, moyens matériels, fiches techniques des principaux matériaux, exemples de rendu, pour chaque phase suivante : i. études d'exécution - DOE-DIUO (+ liste prévisionnelle des documents d'exécution et de récolement) (2.5 points), ii. phase travaux lot 1 seul (2.5 points), iii. organisation de la coactivité dans chaque phase et lors de la mise en service - raccordements EU, AEP, ENP, dalot (2.5 points), iv. prise en compte des différents acteurs d'un chantier Paris intra muros (2.5 points), Sous critère E : Démarche qualité, contrôles - autocontrôles / plan de contrôles / PAQ béton (3 points), - analyse succincte des risques (3 points); Sous critère F : Mesures proposées en matière de protection environnementale y compris pour la limitation des nuisances (visuelles, bruit, vibrations, olfactives, poussières...) et garantir la sécurité de chantier

Critère :

Type : Prix

Nom : Valeur économique des prestations

Description : Évalué au regard de Détail Estimatif (DE). Ce dernier correspondant à des quantités appliquées au Bordereau des Prix unitaires.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : https://semapa.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_10704_1087982.html

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://semapa.e-marchespublics.com/pack/recherche_d_appels_d_offres_marches_publics_1_aapc_____1.html

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 02/06/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS

Informations relatives aux délais de recours : Le référé précontractuel (articles 2 et suivants de l'ordonnance n°2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique et article 1441-2 du code de procédure civile), avant la signature du contrat ; - Le référé contractuel (articles 11 et suivants de l'ordonnance précitée et article 1441-3 du code de procédure civile).

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : SEMAPA

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Lot n°2 : Canalisations intérieures d'eau potable (AEP), d'eau usée (EU) et d'eau non potable (ENP)

Description : Les prestations du lot 2 concernent principalement - la pose de canalisations d'eau potable (AEP), d'eau usée (EU) et d'eau non potable (ENP) y compris accessoires et fixations.

Identifiant interne : M25-01734

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45232410 Travaux d'assainissement

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Paris

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 118 Semaine

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Il s'agit d'un marché à prix unitaires. Le lot n°2 est décomposé en tranche selon les éléments indiqués notamment dans le RC et l'AE. Les concurrents sont informés que les marchés seront passés avec un candidat individuel ou un groupement (conjoint ou solidaire). Dans les deux formes de groupement, le nom du mandataire doit être expressément désigné dès la candidature. En cas de groupement conjoint, un mandataire solidaire devra obligatoirement être désigné pour se voir notifier le marché. Il est précisé qu'une entreprise ne peut se porter plusieurs fois candidate pour un même marché, ni en qualité d'entreprise individuelle ou générale, ni en qualité de mandataire d'un groupement. De plus, pour éviter de fausser la concurrence, un co-traitant ne pourra pas être agréé dans plusieurs groupements. Les échanges se font par le biais de la plateforme marché.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Sous critère A : Compréhension des contraintes du site et moyens et mesures prises pour limiter ces contraintes (5 contraintes maximum les plus importantes à traiter) - pertinence du choix des contraintes traitées (2.5 points) - pertinence de traitement des contraintes (7.5 points); Sous critère B : Méthodologie des travaux d'assainissement - bardage et manutention des

canalisations (2.5 points) - fixation des canalisations (2.5 points) - spécificités équipements AEP (2.5 points) - spécificités équipements ENP(2.5 points); Sous critère C : Impact des travaux pour les riverains et les activités - compréhension des enjeux liés à l'organisation du chantier et justification (7.5 points) - phasage, planning détaillé, avis et proposition (7.5 points); Sous critère D : Organisation du candidat et/ou du groupement, planification, coordination, moyens humains, moyens matériels, fiches techniques des principaux matériaux, exemples de rendu, pour chaque phase suivante : v. études d'exécution - DOE-DIUO (+ liste prévisionnelle des documents d'exécution et de récolement) (2.5 points), vi. phase travaux lot 2 seul (2.5 points), vii. organisation de la coactivité dans chaque phase et lors de la mise en service - raccordements EU, AEP, ENP, dalot (7.5 points), viii. prise en compte des différents acteurs d'un chantier Paris intra muros (2.5 points), Sous critère E : Démarche qualité, contrôles - autocontrôles / plan de contrôles / PAQ béton (3 points), - analyse succincte des risques (3 points), Sous critère F : Mesures proposées en matière de protection environnementale y compris pour la limitation des nuisances (visuelles, bruit, vibrations, olfactives, poussières...) et garantir la sécurité de chantier (4 points)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Prix

Nom : Valeur économique des prestations

Description : Évalué au regard de Détail Estimatif (DE). Ce dernier correspondant à des quantités appliquées au Bordereau des Prix unitaires.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : https://semapa.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_10704_1087982.html

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://semapa.e-marchespublics.com/pack/recherche_d_appels_d_offres_marches_publics_1_aapc_____1.html

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 02/06/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS

Informations relatives aux délais de recours : Le référé précontractuel (articles 2 et suivants de l'ordonnance n°2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique et article 1441-2 du code de procédure civile), avant la signature du contrat ; - Le référé contractuel (articles 11 et suivants de l'ordonnance précitée et article 1441-3 du code de procédure civile).

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : SEMAPA

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :
TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : SEMAPA

Numéro d'enregistrement : 70201772400072

Adresse postale : 69/71 rue du Chevaleret

Ville : Paris

Code postal : 75013

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : bureaudesmarches@semapa.fr

Téléphone : +33 144062014

Profil de l'acheteur : <https://semapa.e-marchespublics.com>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS

Numéro d'enregistrement : 17750111101763

Adresse postale : Parvis du Tribunal de Paris

Ville : Paris

Code postal : 75017

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0000

Nom officiel : DEMATIS

Numéro d'enregistrement : 45072478600030

Ville : Paris

Code postal : 75015

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : contact@dematis.com

Téléphone : +33 172365548

Adresse internet : www.dematis.com

Rôles de cette organisation :

TED eSender

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : 464b60e6-275f-4819-a534-c604b44c8904-01

10.1 Modification

Identifiant de la section : PROCEDURE

Description des modifications : La date limite de remise des offres a été modifiée. Initialement prévue le 21 mai 2025 à 12h00, elle est repoussée au 2 juin 2025 à 12h00.

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 92799718-0667-4bf2-b19e-5d0bcdbaaf32 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 16/05/2025 à 11:00

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 16/05/2025